

DATE DE PUBLICATION : 10 septembre 2015

**Décision n° 2015-336 du 7 septembre 2015
relative à la désignation des membres de la Commission de réforme
de la Banque de France**

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE

Vu l'article 42 du règlement annexé au décret n° 2007-262 du 27 février 2007 relatif au régime de retraite des agents titulaires de la Banque de France,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Les agents mentionnés au troisième alinéa de l'article 42 du règlement annexé au décret susvisé siègent suivant l'ordre alphabétique de la liste des agents représentant le personnel au conseil de discipline concerné.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Registre de publication officiel de la Banque de France*.

Fait à Paris, le 7 septembre 2015

Le sous-gouverneur de la Banque de France

Robert OPHÈLE